

Cité Architecture
11 rue Platters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 785



09 FEV. 2022
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

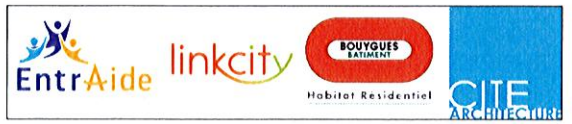
REÇU LE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ECOUEN
Service Urbanisme

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

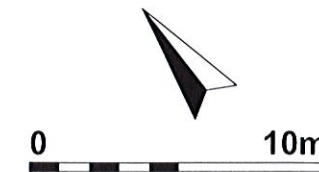
PCANN2 - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN2	NOM PLRC	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE 1/250
-----------------	-------------	----------------	-------------	-------------	----------------------	------------------



Cité Architecture
 11 Rue Flatters - 75005 PARIS
 Tel. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 786



Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022

Evelyne JUELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement,
 de l'urbanisme, du cadre de vie
 et du développement durable



REÇU LE

02 NOV. 2021

MAIRIE D'ECOEUR
 Service Urbanisme

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN3 - PLAN DE L'ETAGE



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOEUR - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN3	NOM PL01	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE 1/250
-----------------	-------------	----------------	-------------	-------------	----------------------	------------------



R

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 00 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 756

Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022



Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

OCTOBRE 2021 - PC PIECES COMPLEMENTAIRES
SURFACES DE PLANCHER

NIVEAU	SURFACE CONSTRUITE	DEDUCTIONS				SURFACE PLANCHER TAXABLE	DEDUCTIONS					SURFACE DE PLANCHER APRES DEDUCTIONS	DESTINATION			SURFACE DE PLANCHER TOTALE (-10% POUR LOGEMENT CIRCULATION INTERIEURE)
		EMBRASURES (1)	TREMIES (2)	H < 1,80 m (3)	TOTAL DEDUCTIONS (1 + 2 + 3)		STATIONN. INTERIEUR (4)	COMBLES NON- AMENAG. (5)	LOCAUX TECHNIQUES (6)	CAVES (7)	TOTAL DEDUCTIONS (4 + 5 + 6 + 7)		LOGEMENT COURSIVE	LOGEMENT CIRCULATION INTERIEURE	AUTRE	
REZ-DE-JARDIN	696,44 m ²		0,00 m ²	20,32 m ²	20,32 m ²	676,12 m ²	0,00 m ²		35,60 m ²		35,60 m ²	640,52 m ²			640,52 m ²	640,52 m ²
REZ-DE-CHAUSSEE	2 043,04 m ²		21,67 m ²	0,00 m ²	21,67 m ²	2 021,37 m ²			0,00 m ²		0,00 m ²	2 021,37 m ²			2 021,37 m ²	2 021,37 m ²
ETAGE / R+1	677,31 m ²		14,63 m ²	0,00 m ²	14,63 m ²	662,68 m ²			15,99 m ²		15,99 m ²	646,69 m ²			646,69 m ²	646,69 m ²
TOTAL	3 416,79 m²	0,00 m ²	36,30 m ²	20,32 m ²	56,62 m ²	3 360,17 m²	0,00 m ²	0,00 m ²	51,59 m ²	0,00 m ²	51,59 m²	3 308,58 m²	0,00 m ²	0,00 m ²	3 308,58 m ²	3 308,58 m²

TAXABLE SANS STATIONNEMENT INTERIEUR 3360,17
TAXABLE STATIONNEMENT INTERIEUR 0,00
SURFACE STATIONNEMENTS EXTERIEURS 812,68
NBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT EXTERIEUR 22

REÇU
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ÉCOUEN
Service Urbanisme

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN4 - TABLEAU DES SURFACES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN4	NOM SURF	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	-------------	-------------	----------------------	---------



PUISSANCE ET INTENSITE

CONSTRUCTION D'UN INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)
COMMUNE D'ECOUEN (95) - RUE JEAN BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI

Le 22 Juin 2021 / V1 / BT



Cette note a pour but de déterminer la puissance électrique pour de l'opération d'Ecouen.

1. BATIMENTS

1.1. PUISSANCE POUR LES BUREAUX

La puissance à installer pour les locaux non résidentiels est la suivante :

Type de locaux	Puissance minimale de dimensionnement (VA/m ²)
Bureaux et locaux associatif	40

Ainsi, la puissance totale à installer pour les locaux bureaux et salle de classe est estimée à 140 kVA. Prévoir un tarif jaune de 144kVA.

1.2. PUISSANCE POUR SERVICES GENERAUX

Pour ce qui est des véhicules électriques, la nouvelle réglementation demande à ce que le tableau général basse tension soit dimensionné pour délivrer une puissance de 22kVA pour les parkings supérieurs à 10 places et inférieurs avec 20places.



ATTENTES DIVERSES	Q	Punit	Total (W)	Cos φ	Total (KVA)	Coeff de simultanéité	Coeff d'utilisation	Total Foisonné
EQUIPEMENTS COURANTS FORTS								
Caissons DF - Préchauffage Elec	8	30	240	0,85	282,35	1,00	0,8	225,9
Caissons SF	8	1,8	14,4	0,85	16,94	1,00	0,8	13,6
Unité froid extérieur pour baie de brassage	1	1,5	1,5	0,85	1,76	1,00	0,8	1,4
Cassette	1	0,6	0,6	1	0,60	1,00	0,8	0,5
Ballons elec 15 litres - WC	10	2	20	1	20,00	1,00	0,8	16,0
Ballon elec 100 litres - SDB	13	2	26	1	26,00	1,00	0,8	20,8
Ballons elec 500 litres - SAM	1	5	5	1	5,00	1,00	0,8	4,0
Chaufferie	1	10	10	1	10,00	1,00	0,8	8,0
Pompe de relevage EU/EV	1	1,2	1,2	0,85	1,41	0,50	0,75	0,5
Laverie (3LL+Sechoir)	1	37,2	37,2	1	37,20	1,00	0,8	29,8
Ascenseur	1	22	22	0,85	25,88	1,00	0,75	19,4
IRVE	14	22	308	1	308,00	0,10	0,4	22,0
BASSIN - CFO								
Prises dans le coffret électrique	1	1,38	1,38	1	1,38	1,00	0,3	0,4
Adoucisseur	1	0,3	0,3	1	0,30	1,00	1	0,3
Pompe aspiration (filtration)	1	2,2	2,2	1	2,20	1,00	1	2,2
Pompe doseuse floculation	1	0,3	0,3	1	0,30	1,00	1	0,3
Pompe doseuse chlore	1	0,3	0,3	1	0,30	1,00	1	0,3
Pompe doseuse PH	1	0,3	0,3	1	0,30	1,00	1	0,3
Pompe de relevage	1	0,8	0,8	1	0,80	1,00	1	0,8
PAC	1	2,6	2,6	1	2,60	1,00	1	2,6
CTA Déshumidification	1	6,6	6,6	1	6,60	1,00	1	5,5
Caissons SF zone Chlore	1	1,8	1,8	0,85	2,12	1,00	0,8	1,7
EQUIPEMENTS COURANTS FAIBLES								
Baie CFA	1	2	2	0,85	2,35		0,8	1,9
Alarme Incendie	8	0,5	4	0,85	4,71		0,8	3,8
Contrôle d'accès	8	0,5	4	0,85	4,71		0,75	3,5
Coffret fibre optique	1	3,7	3,7	0,85	4,35		0,75	3,3
Puissance totale retenue								390

La puissance totale à installer pour les services généraux est estimée à 390kVA. Prévoir 1 tarif jaune de 240 kVA et un second de 156 kVA.

Puissance et Intensité - IME ECOUEN 4 Vu pour être annexé à l'arrêté du



09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe

Chargée de l'aménagement,
Service Urbanisme, du cadre de vie
et de l'aménagement durable

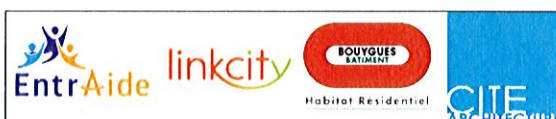


1.3. PUISSANCE TOTALE DE L'OPERATION

Ainsi, la puissance totale pour l'ensemble de l'opération est estimée à 540 kVA. Il pourra être envisagé un tarif vert avec transfo privatif à la place des 3edfs dans le développement durable.

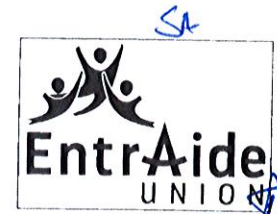
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN5 - BILAN DE PUISSANCE ELECTRIQUE



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN5	NOM BILPUIS	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	----------------	-------------	----------------------	---------



Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 786

Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022



Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN6 - ASSAINISSEMENT & RESEAUX



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN6	NOM RES	INDICE	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	------------	--------	----------------------	---------



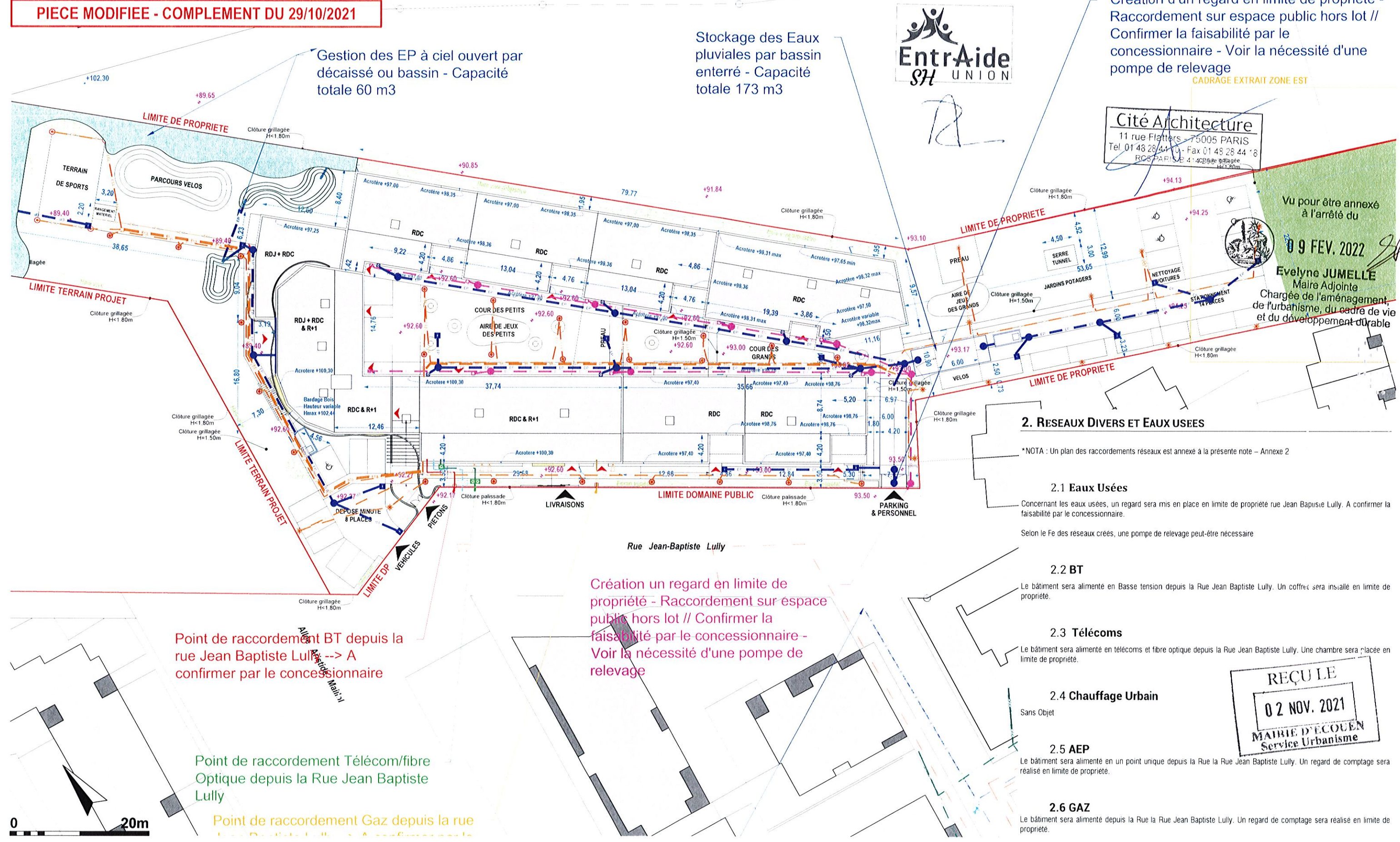
Création d'un regard en limite de propriété - Raccordement sur espace public hors lot // Confirmer la faisabilité par le concessionnaire - Voir la nécessité d'une pompe de relevage

Stockage des Eaux pluviales par bassin enterré - Capacité totale 173 m3

Gestion des EP à ciel ouvert par décaissé ou bassin - Capacité totale 60 m3

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tel 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS N° 414200694

Vu pour être annexé à l'arrêté du 09 FEV. 2022
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du développement durable



2. RESEAUX DIVERS ET EAUX USEES

*NOTA : Un plan des raccordements réseaux est annexé à la présente note - Annexe 2

2.1 Eaux Usées

Concernant les eaux usées, un regard sera mis en place en limite de propriété rue Jean Baptiste Lully. A confirmer la faisabilité par le concessionnaire.
Selon le Fe des reseaux créés, une pompe de relevage peut-être nécessaire

2.2 BT

Le bâtiment sera alimenté en Basse tension depuis la Rue Jean Baptiste Lully. Un coffret sera installé en limite de propriété.

2.3 Télécoms

Le bâtiment sera alimenté en télécoms et fibre optique depuis la Rue Jean Baptiste Lully. Une chambre sera placée en limite de propriété.

2.4 Chauffage Urbain

Sans Objet

2.5 AEP

Le bâtiment sera alimenté en un point unique depuis la Rue la Rue Jean Baptiste Lully. Un regard de comptage sera réalisé en limite de propriété.

2.6 GAZ

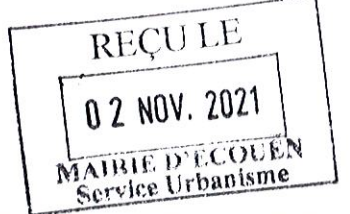
Le bâtiment sera alimenté depuis la Rue la Rue Jean Baptiste Lully. Un regard de comptage sera réalisé en limite de propriété.

Point de raccordement BT depuis la rue Jean Baptiste Lully --> A confirmer par le concessionnaire

Point de raccordement Télécom/fibre Optique depuis la Rue Jean Baptiste Lully

Point de raccordement Gaz depuis la rue Jean Baptiste Lully

Création un regard en limite de propriété - Raccordement sur espace public hors lot // Confirmer la faisabilité par le concessionnaire - Voir la nécessité d'une pompe de relevage



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN6A - ASSAINISSEMENT & RESEAUX - 1/2



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN6A	NOM RES1	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/500
--------------	----------	--------------	----------	----------	------------------	---------------



Ville d'ECOUEN
Hôtel de Ville
A l'attention de Madame FERRERO
Place de la Mairie
95440 ECOUEN

Vos références : CD/EJ/SF/NO 131/2021

Guyancourt, le 28 octobre 2021

Objet : Raccordement ENEDIS PC 095 205 21 00019

Madame,

Par la présente, nous vous informons que nous acceptons la prise en charge de la contribution financière due à ENEDIS dans le cadre des travaux d'extension du réseau, d'environ 160 mètres linéaires, dont le coût est fixé à 23 963,40 € hors taxe, pour le raccordement de la parcelle située Rue Jean Baptiste Lully à ECOUEN (95440) et cadastrée ZD 505.

Charlotte NOUVEAU,
Directrice de projets

Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022



Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

REÇU LE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ECOUEN
Service Urbanisme

LINKCITY ILE-DE-FRANCE

Challenger - 1, avenue Eugène Freyssinet - 78280 Guyancourt - ☎ +33 (0)1 30 60 48 59 - www.linkcity.com
SAS au capital de 1 000 000 € - 343 183 331 RCS Versailles - NAF 4110 C - I.E. FR 56 343 183 331

Le développement immobilier de Bouygues Construction



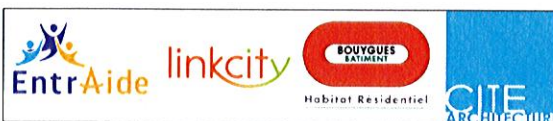
Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tel 01 48 28 44 19 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 786

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN6B - ASSAINISSEMENT & RESEAUX - 2/2

CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN6B	NOM RES2	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE 1/500
-----------------	-------------	-----------------	-------------	-------------	----------------------	------------------



Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tel. 01 48 28 44 00 - Fax 01 48 28 44 18
BOS PARIS B 414 203 786



R

1. GESTION DES EAUX PLUVIALES

1.1 Objet de la Note

La présente note présente la gestion des eaux pluviales dans le cadre de l'opération visant à la Construction d'un Institut Médico-Educatif (IME) et d'un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD), rue Jean Baptiste Lully à Ecoen (95)

L'enjeu est l'optimisation de la gestion des eaux pluviales en favorisant au maximum l'infiltration sur la parcelle ainsi que la réduction du taux d'imperméabilisation et en maîtrisant le débit de fuite.

La pollution potentielle des eaux de ruissellement est également une préoccupation à traiter.

1.2 Contexte

Le projet est soumis aux recommandations du PLU de la ville ainsi que du règlement du Syndicat Intercommunal Aménagements hydraulique Vallée (SIAH) pour lesquels des contraintes en assainissement pluvial ont été établies. La volonté de la Ville et du SIAH concernant la gestion des eaux pluviales est de gérer les eaux à la parcelle. En cas de contre indication technique, il faut alors prévoir un stockage et une régulation des eaux de pluies.

La parcelle est située dans la zone 1AUE du plan local d'urbanisme.

Le débit doit être régulé à 0.7 L/s/Ha pour une pluie Cinquantennale .

1.3 Infiltration

1.3.1 Problématique des Eaux Pluviales

L'augmentation de l'imperméabilité des sols est un des inconvénients liés à la croissance de l'urbanisation et des constructions. L'imperméabilisation est telle qu'aujourd'hui la solution consistant à évacuer toute l'eau le plus loin et le plus rapidement possible n'est plus suffisante. En effet, l'augmentation des volumes à traiter a mis à jour les limites de ce modèle : Structures nécessaires pour garantir la sécurité et le confort des citadins de taille colossale et d'un coût tout aussi important, pollution des eaux de ruissellement.

Face à cette problématique, la solution adaptée consiste à infiltrer les eaux à l'intérieur de la parcelle (Selon la nature des sols en place) ou de retenir les eaux de pluies localement (Système de rétention) afin de réguler le débit et ainsi gérer les eaux à une échelle beaucoup plus petite.

En raison d'un entretien souvent négligé, la mise en place de bassin d'infiltration ou de rétention visitable doit être favorisée.

1.3.2 Infiltration sur le site

Des tests de perméabilité seront réalisés sur la parcelle. En l'état, en l'absence de résultat, nous émettons l'hypothèse que le sol n'est pas perméable. Nous prendrons donc en compte pour le calcul les données d'entrées listées ci-dessus (rejet régulé à 0.7 L/s/Ha pour une pluie cinquantennale).

En revanche, les pluies courantes (8 premiers mm) seront infiltrées conformément aux demandes du SIAH

1.4 Calcul du volume à stocker

1.4.1 Méthodologie

Nous utiliserons la méthode des pluies avec une pluie cinquantennale (comme demandé dans le règlement d'assainissement) pour les calculs ainsi qu'un rejet régulé à 0.7L/s/Ha.

Nous prendrons pour référence la station du BOURGET (95) pour la note de calcul avec les coefficients donnés par le SIAH. (a = 24.992; b = 0.879)

1.4.2 Surface active et Calcul du volume à stocker

*NOTA : Le détail de la note de calcul est annexé à la présente note

Pour le calcul de la surface active, une décomposition par type de revêtement a été faite (Toiture, toiture végétalisée, surface minéralisée, surface d'espaces verts en pleine terre) avec des coefficients de ruissellement différents selon la nature.

	Coef. d'apport	TOTAL
Toiture végétalisée	C1 : 0.60	S1 2077 m ²
Espaces verts	C2 : 0.20	S2 2786 m ²
Surface minérale imperméable (enrobés, béton désactive...)	C3 : 0.95	S3 2531 m ²
Surface totale de collecte (St)		St = 7394 m ²
Surface active (Sa)		St = 4208 m ²
Pluie Courantes (8 mm)		St = 59 m ²

En prenant une surface active de 4 208 m² et un débit de fuite de 0.52 l/s (0.7l/s/Ha) nous obtenons un volume à stocker de 233 m³ pour l'ensemble de la parcelle.

Les pluies courantes (8mm) représentent un volume de 59 m³.

1.5 Principe de gestion des Eaux Pluviales sur le site

Pour répondre favorablement aux volumes listés ci-dessus ainsi qu'aux exigences du règlement d'assainissement, le stockage des eaux pluviales se fera par deux moyens distincts afin se stocker « à la source les eaux de pluies »

- Le premier moyen de stockage sera de mettre en place deux bassins en structures alvéolaires permettant le stockage et la régulation des eaux de pluies. Ces bassins auront une capacité minimum de 173 m³ (233 m³ - 60 m³)
- Le deuxième moyen permettant d'infiltrer les pluies courantes sera la mise en place de tranchées drainantes et de décaissés d'infiltrations afin d'obtenir un volume de 60 m³.

Le débit sera régulé à 0.526 L/s avant rejet sur le réseau public.

En l'état, il est prévu de placer un regard en limite de propriété Rue Jean Baptiste Lully // A confirmer la faisabilité par le concessionnaire.

Selon le Fe des réseaux créés, une pompe de relevage peut-être nécessaire. Deux séparateurs hydrocarbures seront prévus pour la récolte des eaux pluviales issues des parkings.

DIMENSIONNEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION/INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES Construction d'un IME et d'un SESSAD à ECOUEN (95)

I. Surfaces collectées et transitant par le bassin de rétention et leur coefficient d'apport :

	Coef. d'apport	TOTAL
Toiture végétalisée	C1 : 0.60	S1 2077 m ²
Espaces verts	C2 : 0.20	S2 2786 m ²
Surface minérale imperméable (enrobés, béton désactive...)	C3 : 0.95	S3 2531 m ²
Surface totale de collecte (St)		St = 7394 m ²
Surface active (Sa)		St = 4208 m ²
Pluie Courantes (8 mm)		St = 59 m ²

II. Calcul de la surface active Sa, objet de la rétention (cf ci-dessus):

Sa = Σ (Si x Ci)
avec Si = surface totale collectée et transitant par le bassin
avec Ci = coefficient d'apport pour chaque surface

Résultat **4207,85 m²**

IV. Règlement de la zone en matière d'urbanisme:

Débit de rejet autorisé : **0,7 L/s/Ha**

D'où débit de rejet du projet : Qf = **0,52 l/s**

V. Calcul du volume de rétention:

V.1. Données de référence :

Calcul suivant la méthode des pluies

Station référence : **LE BOURGET (95)**

Période de retour : **50 Ans**

Coefficients de Montana : a = **24,992** b = **0,879**

V.2. Volume maximal à stocker :

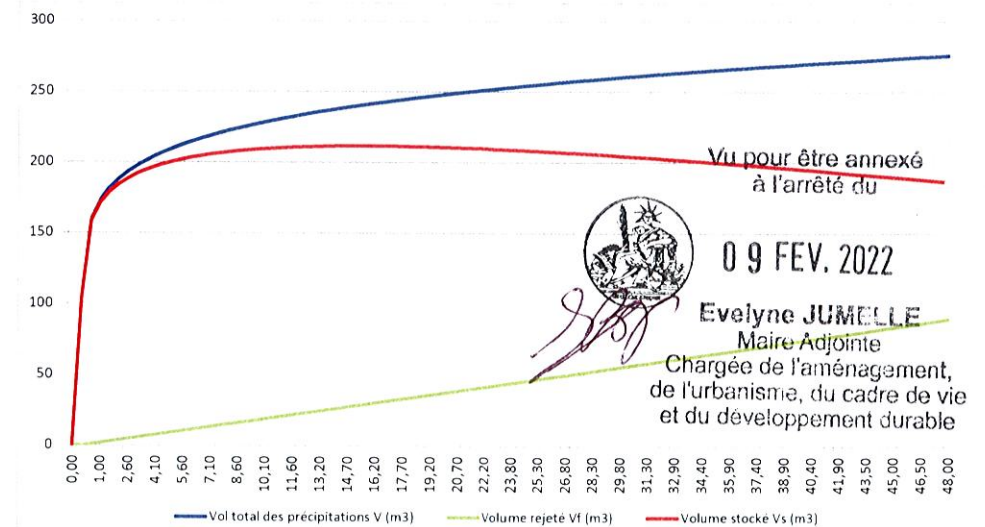
Calcul de l'intensité de pluie : $i(t) = a \times t^{-b}$

Calcul du Volume total des précipitations : $V(t) = i(t) \times t \times Sa$

Calcul du volume rejeté V_r : $V_r(t) = Q_f \times t$

Calcul du volume stocké $V_s(t) = V(t) - V_r(t)$

VOLUME MAXIMAL A STOCKER (Valeur Maximale de Vs) **233 m³**



Vu pour être annexé à l'arrêté du **09 FEV. 2022**
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du développement durable

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN7 - TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE
2038

PHASE
PC

NUMERO
ANN7

NOM
EP

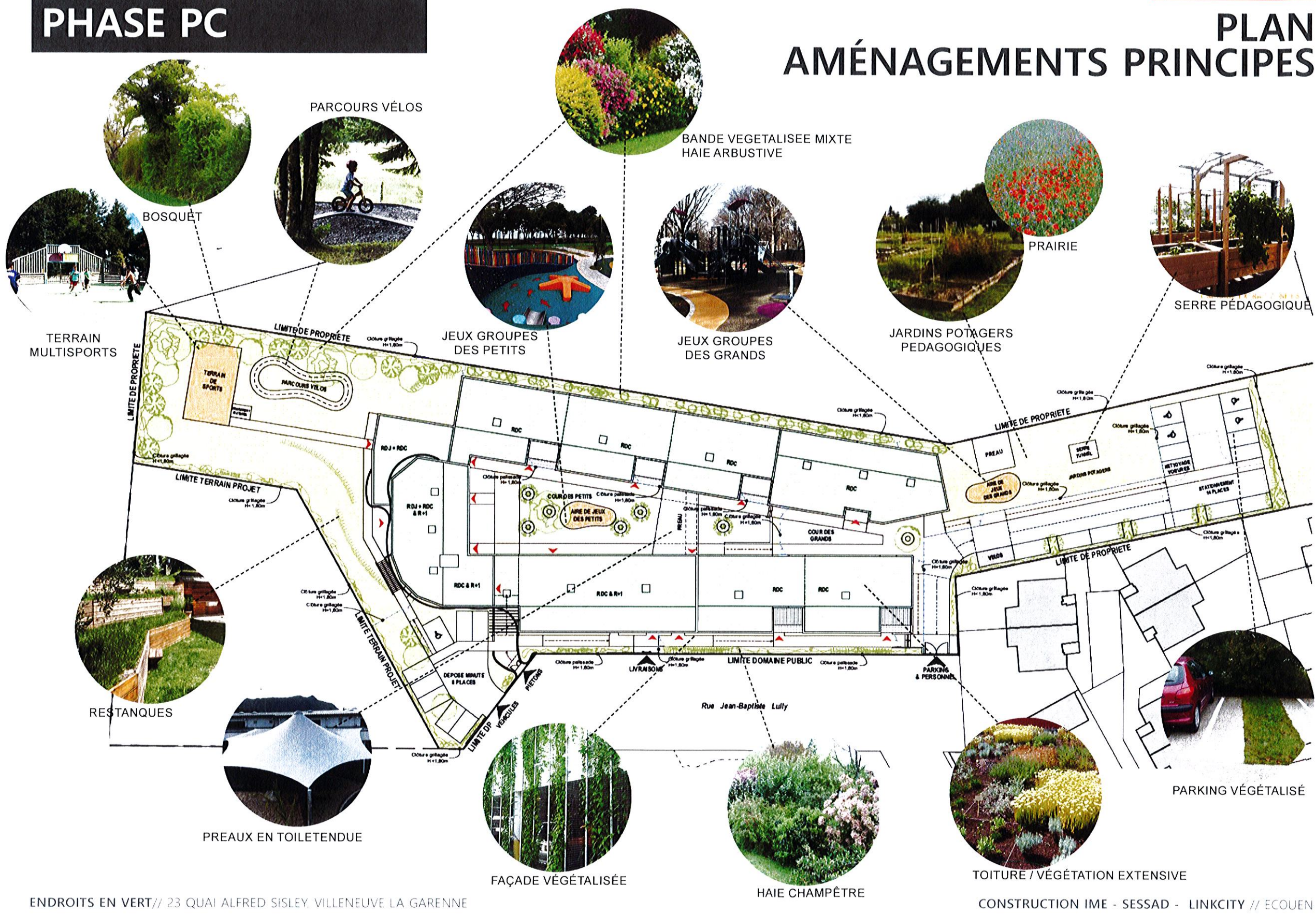
INDICE
A

DATE
28 JUN 2021

ECHELLE

PHASE PC

PLAN AMÉNAGEMENTS PRINCIPES



Vu pour être annexé
à l'arrêté du
09 FEV. 2022
Evelyne JUNELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

REÇU LE
02 NOV. 2021
Mairie de Coucy
Service Urbanisme



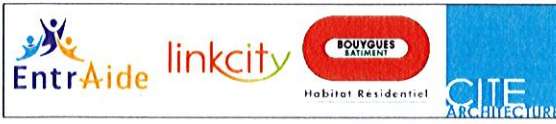
Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 00 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 756

ENDROITS EN VERT // 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS1	INDICE A	DATE 28 JUNI 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	----------------------	---------

PHASE PC

PIECE AJOUTEE - COMPLEMENT DU 29/10/2021

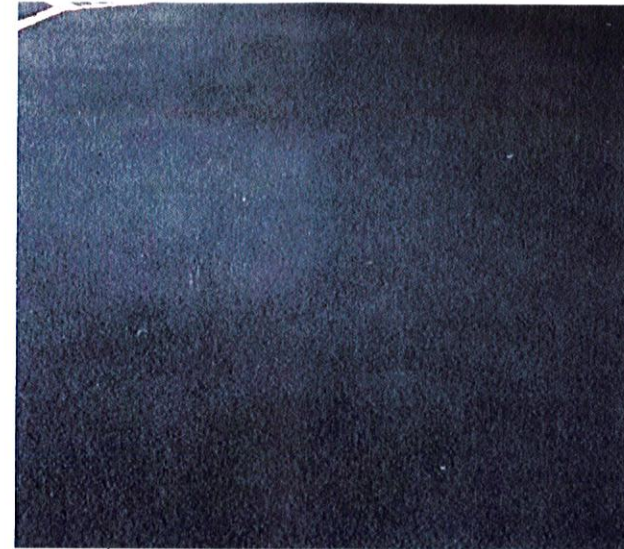
PALETTE LES REVÊTEMENTS

Revêtement de sol :

Les revêtements choisis auront une emprise liée à leurs fonctionnalités

- 1) L'enrobé sur les zones de stationnement et cours.
- 2) Le béton désactivé sur les allées principales piétonnes.
- 3) Le stabilisé sur les allées dites secondaires de déplacement des piétons
- 4) Le sol souple dans la cour sur les aires de jeux.

L'objectif étant de structurer les flux grâce à un marquage clairement identifiable facilitant les déplacements tout en assurant une sécurité et en évitant les conflits d'usage



ENROBÉ NOIR
CHAUSSEE DE CIRCULATION ET PLACES
DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES



BÉTON DÉSACTIVÉ
CHEMINEMENTS PIÉTONS



SOL SOUPLE EPDM
COURS + AIRES DE JEUX

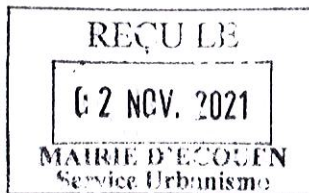


STABILISÉ RENFORCÉ
CHEMINEMENTS SECONDAIRES

Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022


Evelynne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable



ENDROITS EN VERT// 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS2	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	----------------------	---------

PHASE PC

PIECE AJOUTEE - COMPLEMENT DU 29/10/2021

PALETTE LE MOBILIER

Le petit mobilier :

Les espaces pédagogiques sont matérialisés par des jardins et jardinières hors sol, une serre ainsi que du petit mobilier pour la faune aviaire.

Les espaces ludiques et sportifs sont matérialisés par des jeux par tranche d'âge, un parcours de vélos avec agrès sportifs associés et un terrain multi sports.

Les espaces de détente sont matérialisés par des bancs et corbeilles en bois incitant à la détente.

Une clôture en bois ferme le site côté domaine public (parking rue Jean-Baptiste Lully) et favorise son intégration.



CLÔTURE BOIS HAUTEUR DITO ARCHITECTE SUR LE DOMAINE PUBLIC



JARDIN ET JARDINIÈRE PÉDAGOGIQUE



Vu pour être annexé à l'arrêté du
09 FEV. 2022
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du développement durable



AIRE DE JEUX A THEME



MOBILIER ASSISE ET CORBEILLE BOIS



SERRE PEDAGOGIQUE



REÇU LE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ECOUEN
Service Urbanisme



PARCOURS VELOS



TERRAIN MULTI SPORTS



TUNAGE BOIS POUR RESTANQUES VÉGÉTALISÉES SUR LES TALUS



MOBILIER FAUNE AVIAIRE

Entr'Aide
SH UNICN

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 786

ENDROITS EN VERT// 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE
2038

PHASE
PC

NUMERO
ANN8

NOM
PAYS3

INDICE
A

DATE
28 JUIN 2021

ECHELLE

PHASE PC

PIECE AJOUTEE - COMPLEMENT DU 29/10/2021

PALETTE LE MOBILIER JEUX

Un toboggan, des prises pour grimper, des jeux à ressort, des panneaux ludiques, une mini-piste pour vélo ainsi qu'un terrain multisports, permet aux enfants suivis pour des troubles du spectre de l'autisme de faire quelques pas supplémentaires vers le développement de soi à des âges différents.

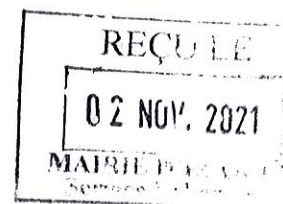
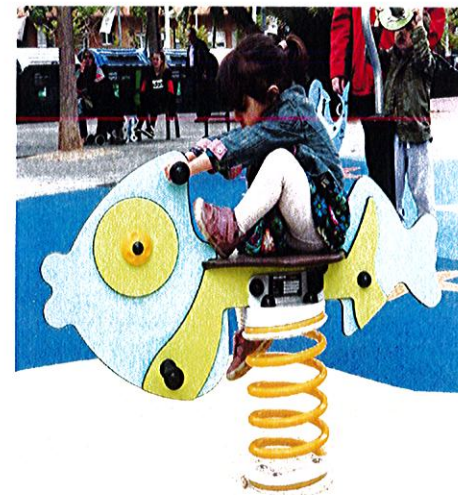


Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022



Evelyne JUELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement dur



ENDROITS EN VERT // 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES

CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

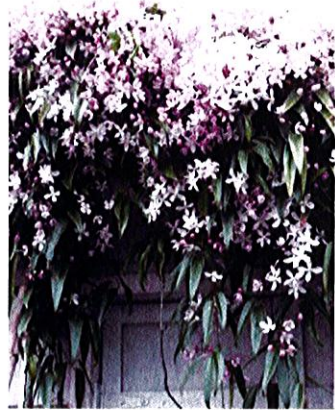
AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS4	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	----------------------	---------



PHASE PC

PALETTE LES ESPACES VÉGÉTALISÉS

STRATE GRIMPANTE



CLEMATITE D'ARMAND
Clematis armandii
Persistant
Taille adulte: 6m



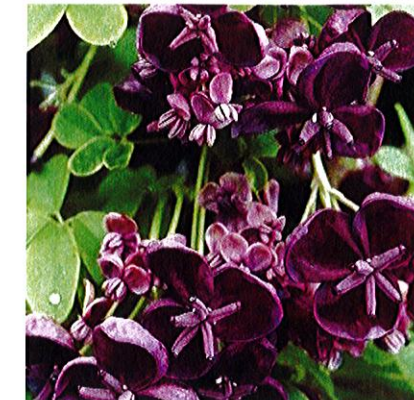
JASMIN ETOILE
Trachelospermum jasminoides
Persistant
Taille adulte: 6m



CHÈVREFEUILLE
Lonicera japonica «Halliana»
Semi-Persistant
Taille adulte: 6m

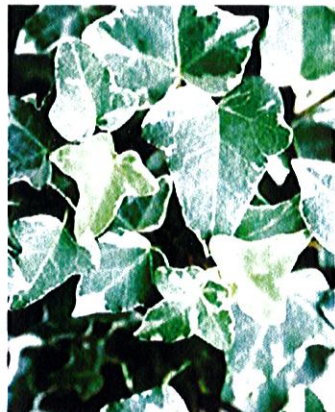


CHÈVREFEUILLE Henri
Lonicera Henryii
Persistant
Taille adulte: 10-15m



AKEBIA
Akebia quinata
Semi -Persistant
Taille adulte: 10-15m

Vu pour être annexé
à l'arrêté du
09 FEV. 2022
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

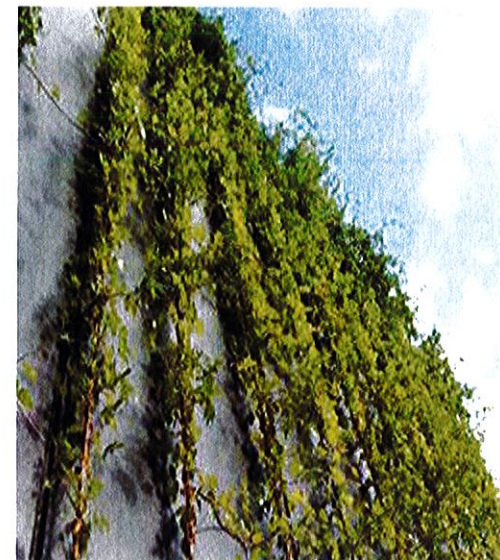


LIERRE COMMUN
Hedera helix 'Glacier'
Persistant
Taille adulte: 6m



Renouée grimpante
Polygonum aubertii

Feuillage semi-persistant
Hauteur 6-8m



REÇU LE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ECOUEN
Service Urbanisme

EntrAide
UNION
SH

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 233 756

ENDROITS EN VERT // 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS5	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	----------------------	---------

PHASE PC

PIECE AJOUTEE - COMPLEMENT DU 29/10/2021

PALETTE LE MOBILIER JEUX



Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022



Evelyne JUELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable



REÇU LE
02 NOV. 2021
Mairie d'ECOEN
Service Urbanisme



[Handwritten signature]

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél: 01 48 28 44 13 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 736

ENDROITS EN VERT // 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES

CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS6	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	----------------------	---------



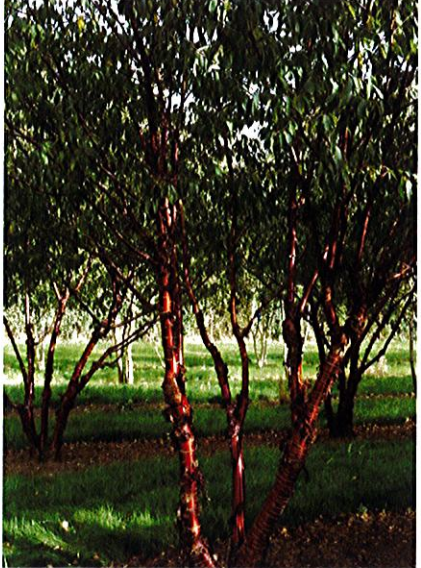
PHASE PC

PALETTE LES ESPACES VÉGÉTALISÉS

STRATE ARBORÉE

La strate végétale :

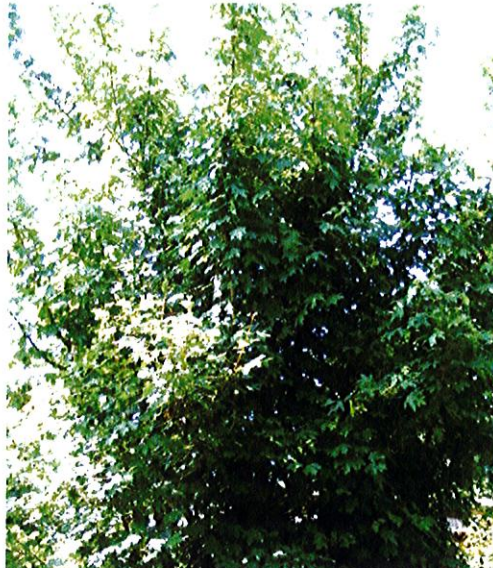
La strate arborée est identifiée :
 En fond de parcelle par des arbres champêtres et fruitiers.
 En accompagnement des stationnements par des arbres de haute tige
 Dans la cour de l'école par de petits arbres tiges ou en cépées, implantés stratégiquement pour offrir un voile d'ombrage sur les aires de jeux.
 Les massifs arbustifs sont choisis parmi des essences locales et champêtres afin de permettre à la petite faune de retrouver un habitat.
 Les massifs de vivaces sont plantés en pied de bâtiment et sur les toitures qui seront traitées en 5ème facade. Ces masses végétales en toiture participeront à la création d'îlots de fraîcheur.
 Une façade sera colonisée de végétaux grimpants volubiles grâce à une structure de câbles.



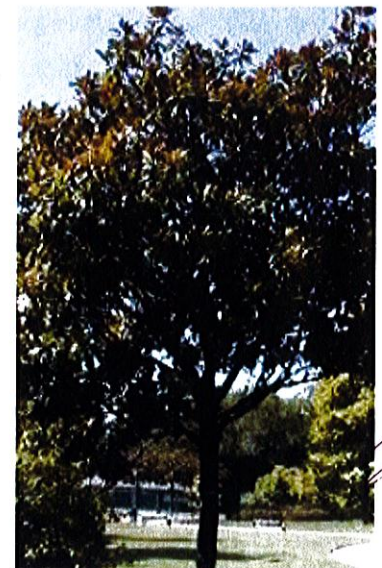
PRUNUS serrula



TILIA cordata



ACER campestiris



MAGNOLIA grandiflora

Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022

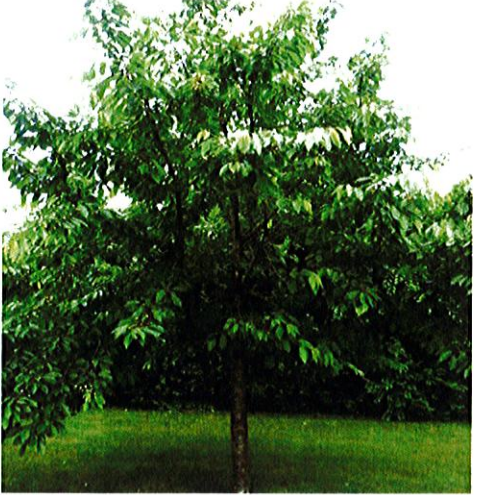
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

STRATE ARBORÉE FRUITIÈRE

Fosses de plantations :
Arbres 8 m3 + 15cm de mulch en broyat BRF



Malus reine des reinettes



PRUNUS Bigarreau



PYRUS Jeanne d'Arc



REÇU LE

02 NOV. 2021

Maire d'ECOUEN
Service Urbanisme



Cité Architecture

11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 756

ENDROITS EN VERT// 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS7	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	----------------------	---------

PHASE PC

PALETTE LES ESPACES VÉGÉTALISÉS

STRATE HAUTE ARBUSTIVE POUR HAIE CHAMPETRE



Charmille *Carpinus betulus* Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea* Abélia *Abelia grandiflora* Buisson de beauté *Kolkwistia amabilis* Lilas de chine *Syringa microphila* GROSEILLER A FLEURS *Ribes sanguineum*

STRATE BASSE ARBUSTIVE



Weigelia florida elvera Nandina domestica compacta Escallonia newport dwarf Lonicera nitida maigrum Spiraea anthony waterer Abélia mystic day-dream Viorme tin *Viburnum tinus*
Lavandula angustifolia Hakonechloa macra aureola Festuca glauca Euonymus aureo variegata Festuca gautierii Salvia pratensis Ophiopongo nigra

Vu pour être annexé à l'arrêté du
09 FEV. 2022
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement de l'urbanisme, du cadre de vie et du développement durable

REÇU LE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ÉCOUEN
Service Urbanisme

EntrAide
SH UNION

Cite Architecture
11 rue Platters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 756

ENDROITS EN VERT // 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME ET SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES



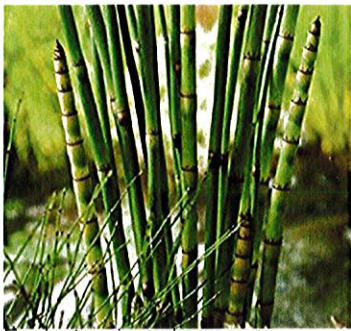
CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS8	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	---------------------	---------

PHASE PC

PALETTE LES ESPACES VÉGÉTALISÉS

STRATE VIVACES ET GRAMINÉES / NOUE



Equisetum japonicum



Miscanthus sinensis



Lithrum salicaria



Panicum virgatum



Carex grayii



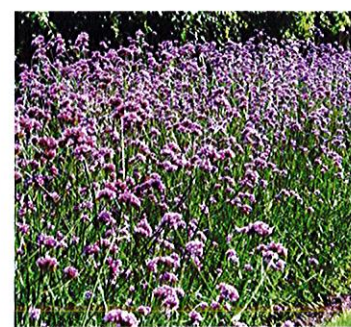
Carex elata aurea



Iris pseudocorus



Carex buchananii



Verbena buenos air



Stipa tenuissima



Allium gigantium



Végétation extensive en toiture



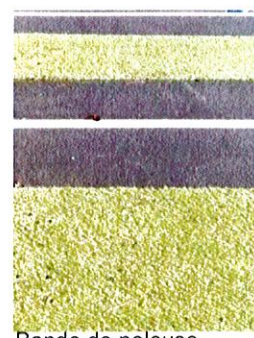
Euchera automnalis



Euchera electric lime



Carex elata aurea



Bande de pelouse parking



Pelouse

Vu pour être annexé
à l'arrêté du
09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

RECULE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ECOUEN
Service Urbanisme

**Entr'Aide
SH UNION**

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tél. 01 48 28 44 13 - Fax 01 45 28 44 18
RCS PARIS B 414 233 756

ENDROITS EN VERT// 23 QUAI ALFRED SISLEY, VILLENEUVE LA GARENNE

CONSTRUCTION IME - SESSAD - LINKCITY // ECOUEN (95)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PCANN8 - INTENTIONS PAYSAGERES



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO ANN8	NOM PAYS9	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	----------------	--------------	-------------	----------------------	---------